



### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le tourisme contribue pour beaucoup à l'expansion des économies des pays en développement tout comme les Etats membres de la BOAD. Dans un projet de tourisme, on peut rencontrer des aspects tels que le choix d'un emplacement et les moyens d'y accéder, la construction d'hôtels, la mise en place de services et d'activités de loisirs pour les visiteurs, la création de zones franches, l'installation d'équipements sportifs, d'activités maritimes et de parcs de loisirs etc. L'infrastructure sous-jacente est un élément important de tout projet de développement touristique. Des parcs, des routes, des services d'enlèvement et d'évacuation des ordures, des réseaux d'évacuation des eaux pluviales et des eaux usées ainsi que des réseaux d'alimentation en eau ont généralement besoin d'être mis en place ou améliorés. Le renforcement des capacités institutionnelles est souvent financé dans le cadre de tels projets. Les présentes lignes directrices préparées sur la base des documents similaires des institutions internationales notamment le Groupe de la Banque mondiale et le Groupe de la Banque africaine de développement, aideront la Banque et ses clients à mieux cerner les questions relatives aux impacts environnementaux et sociaux des projets de développement touristique financés par la BOAD.

#### **Impacts potentiels sur l'environnement et le milieu social**

1. En règle générale, les projets de développement touristique sont relativement modestes et se rangent bien souvent dans la catégorie B (voir manuel de classification des projets de la BOAD), quand il s'agit de déterminer les répercussions qu'ils peuvent avoir sur l'environnement et le milieu social. L'élaboration de directive sur cet aspect en vue de sa prise en compte dans les évaluations environnementales et sociales des projets de la Banque tient à deux raisons : d'abord, parce qu'il existe un rapport étroit



entre le tourisme et la qualité de l'environnement et ensuite, parce que le développement touristique se rattache à bien d'autres secteurs d'une même zone.

2. Les caractéristiques du milieu naturel et socioculturel, qui représentent d'importantes ressources touristiques, attirent les touristes en raison de leurs valeurs esthétiques, récréatives, éducatives ou scientifiques. Il reste, toutefois, qu'un certain nombre de ces mêmes caractéristiques ne résistent pas bien aux activités humaines. Des aménagements touristiques anarchiques ou mal planifiés peuvent sérieusement porter atteinte aux milieux sur lesquels précisément reposaient le succès du projet (le tableau suivant donne des exemples). Les effets bénéfiques escomptés du projet peuvent, à leur tour, être gravement touchés. En d'autres termes, des entreprises touristiques où l'on ne s'est pas suffisamment soucié d'harmoniser le genre et l'envergure des activités avec les capacités d'accueil et la sensibilité du milieu peuvent, non seulement, lui être préjudiciable mais aller à l'encontre des bénéfices économiques recherchés.
  
3. Les liens indirects qui existent entre le tourisme, les cultures et les populations locales, les affaires et la main-d'œuvre peuvent occasionner des problèmes qu'il ne faut pas négliger, car ils peuvent amenuiser les avantages du projet et avoir des impacts socio-économiques néfastes sur les populations locales. La commercialisation des activités artisanales traditionnelles risque d'entraîner une perte d'authenticité dont pâtiront les artisans et éventuellement les acheteurs.
  
4. La portée et l'intensité des impacts varient selon la taille et le type de projet touristique proposé et selon la sensibilité du milieu choisi. Le tourisme récréatif qui vise à offrir de nombreuses activités sportives et qui nécessite la construction de grands hôtels équipés d'une infrastructure complexe risque



davantage de dégrader les écosystèmes sensibles que des projets dont le but est d'attirer des touristes pour qui les intérêts sont d'ordre scientifique ou éducatif, tels les amateurs d'ornithologie, de photographie de la nature ou d'archéologie.

5. Les projets d'écotourisme ont un aspect prometteur dans la mesure où ils permettent de concilier la conservation de la nature et de la culture avec les intérêts économiques et récréatifs. Un choix bien informé de l'emplacement, une conception judicieuse du projet et des lignes directrices de gestion prenant en compte la sensibilité du milieu et la capacité des ressources recherchées par les touristes, sont des facteurs de succès. Par conséquent, la planification d'autres types de développement et l'analyse de leurs impacts devra avoir pour objectif de ne pas réduire les options de développement touristique en dégradant des ressources qui se prêtent à ce type d'activité. Une planification environnementale approfondie et un aménagement du territoire approprié permettent de déterminer les options et les solutions de remplacement à long terme et de parvenir à un équilibre entre les diverses utilisations possibles des terres.

### **Problèmes spécifiques**

6. La disponibilité d'eau potable, la présence de stations de traitement compatibles avec la capacité d'assimilation des charges de pollution par les plans d'eau et d'installations satisfaisantes d'élimination des déchets solides sont au nombre des questions clés de ce secteur. Si ces services sont fournis par la municipalité ou par des services indépendants, le commanditaire du projet devrait donner la preuve que l'information détaillée a été présentée à ces agences et que ces services sont, par ailleurs, conçus et en mesure de répondre aux besoins du projet. Dans la mesure où les agences locales ne pourraient dispenser ces services, il faudrait alors que le plan du projet indique clairement la façon dont le promoteur envisage de les fournir; de



plus, une évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social ou un autre type d'analyse environnementale et sociale devrait examiner les impacts de celui-ci.

7. L'aspect socioculturel est déterminant quand il s'agit d'entreprendre l'évaluation des impacts sur l'environnement d'un projet touristique. Les visites archéologiques guidées, par exemple, sont susceptibles d'entrer en conflit avec les croyances religieuses locales. La construction d'hôtels risque d'entraîner le déplacement de populations et on peut s'attendre à ce que des activités se développent, par la force des choses, en bordure des villes ou quartiers touristiques. L'arrivée d'un d'étrangers dont le style de vie est différent, peut être préjudiciable aux valeurs culturelles locales. Les populations autochtones encourent le risque d'être exploitées pour leur culture, leur musique et leur folklore. Il faut donc prendre en compte ses exigences dans les projets finançables par la Banque Ouest Africaine de Développement.
8. Il conviendrait d'examiner l'impact, à la fois physique et esthétique, que les installations d'hébergement et autres installations destinées à accueillir les touristes auront sur le milieu. Les plans et les travaux de construction devraient se montrer suffisamment « efficaces » et s'harmoniser avec le milieu naturel et culturel.
9. Une évaluation d'un projet de développement touristique devrait inclure une analyse de la répartition des coûts et des bénéfices escomptés. S'il est vrai que l'on s'attend généralement à voir les habitants profiter du tourisme, il reste qu'ils sont généralement ceux qui doivent le plus faire face aux dépenses et ceux qui, comparativement aux touristes et aux commerçants, bénéficieront le moins des avantages. S'il est prévu, par exemple, des emplois hautement qualifiés, on peut se demander alors quels types d'emplois seront



offerts aux autochtones et pour combien de temps, surtout s'ils ont besoin de suivre une formation pour être qualifiés pour l'emploi.

### **Solutions de remplacement aux projets**

10. L'idée de solutions de remplacement à un projet ou au déroulement de sa mise en œuvre est une partie intégrante de l'évaluation des impacts sur l'environnement. Ces solutions devraient être déterminées et décrites du point de vue écologique, technique, économique et social lors de l'élaboration du projet, à l'intention des décideurs. Il conviendra de préciser les impacts que représente chaque solution de remplacement, son adaptation aux conditions du milieu local et aux ressources disponibles et ses exigences en matière de capacités institutionnelles, de formation et de suivi.
  
11. Il se peut qu'il faille concevoir plusieurs plans et stratégies en vue de mettre en œuvre un projet touristique qui soit durable. Un plan d'aménagement du territoire et de lutte contre la pollution devrait, tout au moins, permettre que les objectifs de protection de l'environnement soient intégrés à l'élaboration du projet. Une planification intégrée est particulièrement conseillée lorsqu'il s'agit de mettre en place des projets de développement touristique.



### **Importance du développement**

12. Les solutions de remplacement peuvent s'attacher à ce que la dimension générale du projet soit adaptée au milieu. Il existe, d'une part, un type de tourisme de peu d'envergure et dont l'impact sur l'environnement est faible – les réserves pour la flore et la faune sauvages, les stations de recherche locales qui accueillent un petit nombre de visiteurs et offrant des formes de divertissement pareilles aux randonnées, à la photographie, à l'ornithologie et à toute autre activité éducative. Par ailleurs, on trouve une forme de tourisme qui, lui, a recours à des infrastructures considérables, disposant de tous les services, permettant de recevoir des milliers de visiteurs, ayant une forte capacité de logement et un large éventail d'activités de loisirs dont l'incidence sur l'environnement est importante. Il serait bon de tenir compte de l'ampleur et de la capacité d'accueil dans les plans initiaux.

### **Choix de l'emplacement**

13. Le choix de l'emplacement des installations est déterminant, non seulement pour assurer le développement du tourisme mais aussi pour éviter d'entraîner toute conséquence néfaste, telle que le déplacement de populations, la dégradation ou la disparition de ressources culturelles et naturelles. Il arrive, bien souvent, que les habitats uniques, les risques et les phénomènes naturels, l'érosion des plages ou des sols, l'infiltration d'eau de mer, par exemple, ne soient pas suffisamment connus. Le choix d'un emplacement ne devrait pas dépendre de la plage la plus belle ou du panorama le plus grandiose mais être plutôt le résultat d'un examen critique des choix possibles.

### **Gestion et formation**



14. Un soutien institutionnel peut s'avérer nécessaire au succès d'un projet de développement touristique. Il arrive que les collectivités locales ne puissent assumer les dépenses d'investissement en infrastructure et en personnel nécessaires à l'aménagement et à la gestion du nouveau développement et qu'il faille, pour ce faire, recourir aux dépenses publiques. Si le pays, la région ou la localité connaît, depuis longtemps déjà, un afflux de touristes, un apport institutionnel limité peut suffire à mettre mieux en évidence les aspects environnementaux du projet. Il sera peut-être jugé utile, dans les Etats membres de la BOAD, d'améliorer la gestion et la formation du personnel chargé des ressources naturelles (p. ex. responsables des parcs, de la pêche et des forêts), des services de voirie et d'évacuation des eaux usées, des organismes responsables de la lutte contre la pollution et des agences de protection de l'environnement, y compris l'institution responsable du tourisme. Il se peut également que la main d'œuvre locale ait besoin d'acquérir des qualifications qui lui permettront de concourir aux emplois créés par le projet et ainsi de pleinement participer aux bénéfices de celui-ci.
15. Il y a généralement un besoin de mesures législatives visant la protection des espèces sauvages, de sociétés pour la conservation des sites et des monuments tels que des parcs, des bâtiments historiques et des sites archéologiques, d'arrangements concernant les droits fonciers des peuples autochtones, de la mer et de l'eau, ainsi que d'une gestion d'ensemble des habitats sensibles. Un développement touristique implique que la gestion des agences responsables du tourisme, des parcs et des réserves soit bien coordonnée avec celles qui sont chargées de la lutte contre la pollution, de façon à éviter la dégradation des ressources naturelles. Une formation en matière de gestion, une assistance juridique et une restructuration administrative peuvent être requises pour :



- (a) établir, contrôler et mettre en application la législation et les normes de l'environnement;
- (b) examiner, prévoir et surveiller les effets potentiels de la pollution;
- (c) apporter des mesures d'atténuation et de lutte contre ce type de pollution ou contre toute autre conséquence néfaste causée par le développement du tourisme;
- (d) offrir une aide aux organisations non gouvernementales et à tous ceux qui s'efforcent d'enrayer la dégradation des ressources naturelles et culturelles qu'entraîne un projet de développement d'une région; et enfin
- (e) déterminer les effets sur les communautés locales et faire en sorte de réduire ou de planifier le déplacement des populations.

### Suivi

16. Les plans de suivi devraient inclure des bases de données et des examens périodiques des objectifs afin de vérifier si les programmes se réalisent comme prévu. Des programmes caractéristiques peuvent être élaborés pour les espaces protégés et les milieux écologiquement sensibles, tels que les plages, les milieux humides et les récifs; la qualité de l'eau et la charge de sédiments dans les plans d'eau; les effets de l'érosion et de la sédimentation dus aux ouvrages liés au projet, dont les routes, les installations portuaires, les ports de plaisance, les hôtels, les centres commerciaux et autres; les impacts des activités récréatives comme la plongée dans les récifs, la pêche au harpon, l'usage de véhicules tout terrain et la pénétration d'endroits auparavant inaccessibles; l'avancement du projet et les impacts observés; la demande en transport et autres éléments d'infrastructure, tels l'alimentation en eau, le





## **DIRECTIVES OPERATIONNELLES DE LA BOAD**

---

traitement des eaux usées l'évacuation des déchets, en observant les effets sur ceux-ci; et enfin, les conséquences sur la société et l'économie régionales et locales.



## DIRECTIVES OPERATIONNELLES DE LA BOAD

**Tableau : Développement touristique (impacts potentiels et mesures d'atténuation)**

| Impacts potentiels négatifs  | Mesures d'atténuation  |
|--|--|
| <b>Impacts directs</b>   |  |
| <b>1</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Extraction du sable des plages employé pour les travaux de construction.</li><li>Destruction des récifs exploités pour leurs granulats servant de matériaux de construction.</li></ul>  | <ul style="list-style-type: none"><li>Exercer une surveillance sur l'entrepreneur chargé des travaux.</li><li>Soumettre des plans qui soient en conformité aux arrêtés municipaux concernant l'exploitation du sable de plage.</li></ul>   |
| <b>2</b> Disparition des milieux humides, des forêts et d'autre habitat unique ou sensible, de sites culturels, historiques et archéologiques de grande valeur.  | <ul style="list-style-type: none"><li>Les régions dans lesquelles on prévoit des constructions devraient être soumises à une réglementation qui tienne compte de leurs conditions socio-économiques et naturelles.</li><li>Dresser un inventaire des ressources nécessaires aux travaux de construction.</li></ul>                     |
| <b>3</b> Phénomènes d'érosion provoqués par des défrichements abusifs et par la création d'infrastructure telle que la construction de routes ou de ports de plaisance   | laborer des plans permettant de lutter contre l'érosion et la sédimentation.   |
| <b>4</b> Dépérissement des processus naturels « gratuits » de dépollution et dégradation de l'air, de l'eau et des ressources de la terre.   | faudrait déterminer la capacité d'accueil de sorte que les populations touristiques visées soient maintenues sans par là même surcharger l'infrastructure existante ni surexploiter les ressources   |
| <b>5</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Pollution des eaux résultant d'un réseau d'assainissement insuffisant ou d'un système de ramassage des ordures inadéquat.</li><li>évacuation en mer des effluents</li><li>évacuation des eaux usées d'origine ménagère</li><li>ports de plaisance</li><li>infiltration dans les nappes souterraines</li></ul> | Tenir compte de l'usage des systèmes municipaux ou régionaux d'enlèvement et d'élimination des déchets et construction d'une station d'épuration sur place. <ul style="list-style-type: none"><li>Les effluents liquides ne devraient pas être déversés sur les plages, les récifs de corail ou dans des habitats sensibles.</li></ul> |
| <b>6</b> Difficultés d'accès étant à la source de : <ul style="list-style-type: none"><li>embouteillages</li><li>nuisances sonores</li><li>pollution atmosphérique de faible intensité et localisée</li><li>densité de populations trop élevée par rapport aux services disponibles</li></ul>  | mettre en place un aménagement intégré permettant de diminuer la circulation, le phénomène des foules, d'atténuer le bruit.  |



## DIRECTIVES OPERATIONNELLES DE LA BOAD

---

|          |   |   |
|----------|---|---|
| <b>7</b> | Atteinte portée à la ponte des tortues de mer (cas spécial)   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Exercer une surveillance des plages en vue d'assurer la protection des tortues de mer et délimiter les plages</li><li>• Protéger le secteur s'étendant de la dune à la mer: réglementation de toute construction et de tout développement</li></ul> Restreindre les activités nocturnes durant les périodes de ponte et d'incubation sur les plages qui accueillent les tortues.  |
| <b>8</b> | Déplacement de populations humaines.<br><b>Impacts indirects</b>  | Concevoir et mettre en œuvre un programme de dédommagements et de réinstallation.   |
| <b>1</b> | Utilisation conflictuelle des ressources et en particulier des produits halieutiques et agricoles.  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Concevoir le développement touristique dans le cadre des plans à la fois nationaux, régionaux et municipaux de développement socio-économique de manière à intégrer les nouveaux objectifs dans les stratégies de développement.</li></ul>  |
| <b>2</b> | Contraintes pesant sur la capacité des ressources à gérer les activités touristiques et le milieu qui s'y rapporte.   | Déterminer les endroits les plus propices au développement touristique. <ul style="list-style-type: none"><li>• Il est courant d'avoir recours à toutes les mesures législatives voulues pouvant remédier aux impacts directs et indirects et assurer leur contrôle et leur évaluation.</li><li>• Il importe d'établir un budget pour le personnel et l'équipement en tenant compte des besoins généraux en formation nécessaire à l'atténuation des impacts et permettant d'assurer le suivi du « plan de protection de l'environnement » ou d'un autre programme d'atténuation.</li></ul> |
| <b>3</b> | Effet multiplicateur sur les autres industries créant des perturbations des ressources naturelles ou des services (commerce artisanal, vendeurs, chauffeurs de taxi, fournisseurs, fermiers/pêcheurs).  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Fournir une infrastructure et des services pouvant satisfaire les besoins physiques, sociaux et économiques de la région.</li><li>• Se rendre compte qu'un excès de construction peut être un problème tenace.</li></ul>  |
| <b>4</b> | Embouteillages et afflux de touristes.  | Aménager les secteurs urbains et les réseaux routiers en fonction de la capacité d'accueil du milieu naturel.   |
| <b>5</b> | Risques naturels (tempêtes, inondations, glissements de terrain, tremblements de terre, ouragans, éruptions volcaniques, etc.) pouvant mettre en péril l'infrastructure des secteurs aménagés et les avantages qu'ils représentent sur le long terme. | Concevoir les installations de manière à : (a) satisfaire les prescriptions techniques les plus avisées possible destinées à réduire les risques naturels; (b) mettre à profit les ressources naturelles telles que les milieux humides qui ont la capacité d'amortir les ravages causés par les orages ou d'absorber les eaux usées traitées (cf. « Risques naturels »).   |

---